

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 16 août 2018 à 18h30, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Est également présente madame Johanne Hébert, directrice générale.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**18-08-16-4751**      **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 16 août 2018 à 18 h 35.

Adopté

**Nomination de Johanne Hébert à titre de greffière de séance**

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

**18-08-16-4752**      **Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

**Séance extraordinaire du jeudi 16 août 2018, à 18h30, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Nomination de madame Johanne Hébert à titre de greffière de séance;
- C) Adoption de l'ordre du jour;
- D) Autorisation de signature – Entente avec le ministère des Transports – Remplacement d'une conduite d'aqueduc rue Châteauguay (Rte 138);
- E) Période de questions;
- F) Levée de l'assemblée.

### Adoption de l'ordre du jour

18-08-16-4753

**Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 16 août 2018 tel que présenté.

Adopté

### Autorisation de signature – Entente avec le ministère des Transports – Remplacement d'une conduite d'aqueduc rue Châteauguay (Rte 138)

**Considérant que** la gestion de la Route 138 incombe au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification aux termes du décret 292-93 du 3 mars 1993 et ses modifications subséquentes ;

**Considérant que** le ministre prévoit des travaux de réfection de la Route 138 sur 330 mètres, entre la route 202 et la rue Monseigneur-David ;

**Considérant que** la Municipalité bénéficie d'une subvention TECQ afin de financer des travaux de remplacement de sa conduite d'aqueduc sur le même tronçon de la Route 138;

**Considérant qu'**il est souhaitable, pour la gestion de la circulation, et économiquement profitable de faire exécuter tous ces travaux par un seul donneur d'ouvrage et un seul entrepreneur général;

**Considérant que** les deux parties reconnaissent la nécessité d'une entente établissant la répartition des responsabilités et des coûts en vue de réaliser ces travaux;

**Considérant que** le ministre ne dispose pas d'expertise en matière de travaux de remplacement de conduite d'aqueduc contrairement à la Municipalité qui agira comme donneur d'ouvrage;

**Considérant que** le ministre est habilité à conclure la présente entente en vertu de l'article 32 de la Loi sur la voirie (RLRQ, chapitre V-9);

**Considérant que** la Municipalité est habilitée à conclure la présente entente en vertu des articles 34 de la Loi sur la voirie et 66 de la loi sur les compétences municipales (RLRQ, chapitre C47.1);

18-08-16-4754

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal de la Ville de Huntingdon autorise le maire, André Brunette et la directrice générale, Johanne Hébert à signer une entente de collaboration avec le ministre des Transports,

de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports en rapport à la réfection d'une section de la route 138 (rue Châteauguay) située entre la rue Mgr-David et la route 202 (Projet n° 154170968).

Adopté

**Période de questions du public**

Aucune question.

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**18-08-16-4755**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 18h50.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Johanne Hébert, greffière de séance